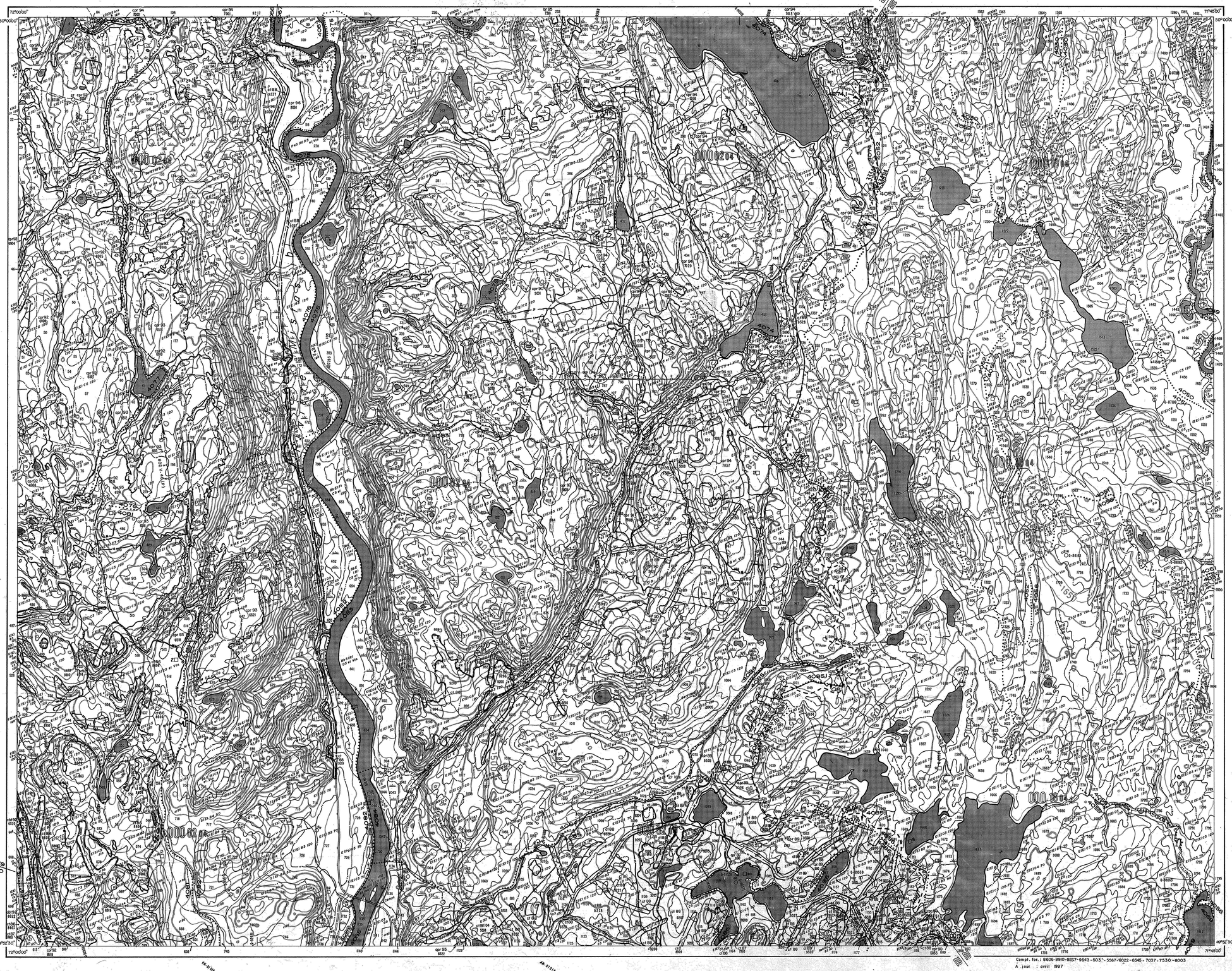

Compt. for. : 8606-8910-9237-9543-5035-5567-6022-6545-7037-7530-8003
A. jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec réserve de la régénération	crr
Coupe avec réserve des semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à blanc totale	cb
Coupe à blanc totale et dépignement des tiges d'avenir	cbd
Coupe partielle	cp
Bridage partiel (brigé ou épini)	pb
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Essence commerciale	sc

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (groupement et sous-groupement)	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	R (EN)
— — à pin rouge	R (PN)
— — à pin blanc	R (PB)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (PE)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R P
Pessière	E
— — à épinette noire et/ou thuya, rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	E (S)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à peuplier	E (PE)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PN)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (SE)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P.E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P.E)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P.E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P.E)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou thuya, bouleau jaune plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PN)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — à épinette	S (SE)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P.S)
Pinède à pin blanc	P (PN)
— — — avec pin rouge	P (PN)
— — — à mélèze rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	P (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	P (S)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec peuplier	P (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P (P.P)
Pinède à pin rouge	P (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	P (S)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec pin blanc	P (PN)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P (PN)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation de pin rouge)	P (P.P)
— — — Plantation de pin sylvestre	P (P.S)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PN)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P.C)
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PN)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu (P.Pu)
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PN)
— — à pin gris	M (PG)
— — à peuplier	M (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (P.L)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (P.L)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (P.L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus dominants (résineux inférieurs)	F (R) F (R) (S)
— — — — avec pin blanc	F (R) (PB)
— — — — avec pin rouge	F (R) (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	F (R) (C)
— — — — avec sapin	F (R) (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (R) (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)
— — — avec thuya (cèdre)	BB (C)
— — — avec pin blanc	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)
— — — avec mélèze	BB (M)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	B (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec résineux	F (T) F (R) (C)
— — — avec pin blanc	F (T) F (R) (PB)
— — — avec pin rouge	F (T) F (R) (PR)
Peuplerie avec sapin	Pe (S) Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (S) Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (S) Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (S) Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (S) Pe (E)
— — avec résineux	Pe (S) Pe (R)
Cédrière avec sapin	C (R) C (R) (S)
Feuillus résineux	F (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F) M (F)
— — — sur station humide	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F (I)
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F (H)
— — (plantation)	F P
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — à bouleau jaune	B
Peuplerie	Pe
Peuplier rouge	PR
Cédrière	C
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	C (BB)
— — à bouleau jaune	C (B)
— — à peuplier	C (PE)
— — à feuillus d'essences intolérantes	C (F I)
— — à feuillus d'essences tolérantes	C (F T)
Plantation d'érable à sucre	E (S)
— — de bouleau blanc	P (B)
— — de bouleau jaune	P (B)
— — de peuplier hybride	P (PE)
— — de tilleul d'amérique	P (T A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Coupe totale	cf
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
20 "	21-40 "
30 "	41-60 "
40 "	61-80 "
50 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
20-30 (ans)	30-70 (ans)
40-50 "	50-70 "
60-70 "	50-90 "
80-90 "	50-90 "
100-110 "	50-90 "
120-70 "	70-90 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune indifférencié: Plus d'1 dominance de feuillus intolérants, peuplement des tiges autre C+R 30 ans
Vieilleux indifférencié: Plus d'1 dominance de feuillus tolérants, peuplement des tiges autre C+R 50 ans
Plus d'1 dominance de feuillus tolérants, peuplement des tiges autre que C+R 70 ans
Autres: peuplements inégaux et des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	0%-10%	11%-25%	26%-50%	51%-75%	76%-90%	91%-100%
A 80%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Forte	31 à 45 %	'
Forte	46 à 60 %	"
Abrupte	61 % et plus	'''

Superficie entourée de pentes > 5%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fiches polygones seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C1 sp 60m ⊖ — densité, classe de perte, classe d'âge, classe de hauteur, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C1 cf 60 101 — classe de perte, classe d'âge, perturbation, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS FORESTIERS DGI INC. SIGNATURE : Jacques Villeneuve

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

Photographie aérienne : 1986
Carte forestière { Année de publication : 1988
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 27-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 02
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 3340*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 80900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4056 *
Région écologique 12b
Municipalité régionale de comté M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/5/87
Déclinaison magnétique : 20° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-I	22-L-4	22-L-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-H-16	22-E-13	22-E-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-H-9	22-E-12	22-E-11	

22 E/13 N. O.